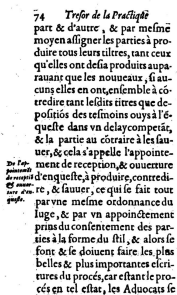


[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection Trésor de la pratique judiciaire civile et criminelle](#)[Collection 1629 - Trésor de la pratique judiciaire civile et criminelle - Cardin Besongne](#)[Item 1629 - Cardin Besongne - Trésor de la pratique judiciaire civile et criminelle - UGent](#)[Fichier 1629 - Cardin Besongne - Trésor de la pratique judiciaire civile et criminelle - UGent](#)

1629 - Cardin Besongne - Trésor de la pratique judiciaire civile et criminelle - UGent

Auteurs : A. F.



74 *Trésor de la Pratique*
part & d'autre, & par meisme
moyen assigner les parties à pro-
duire tous leurs titres, tant ceux
qu'elles ont de la produite aupara-
vant que les nouveaux, & au-
cun en ont ensemble à co-
treindre tant les titres que de
pointes des témoins ouys à l'é-
quelle dans un delay compété,
& la partie au contraire à les fau-
xer, & cela s'appelle l'appointe-
ment de réception, & ouverture
d'enquête, à produire, contredi-
re, & fauter, ce qui se fait tous
par une meisme ordonnance du
Juge, & par un appointement
pris du contentement des par-
ties à la forme du R^g, & alors le
font & se doiuent faire les plus
belles & plus importantes escri-
tures du procès, car étant le pro-
cès en tel estat, les Advocats le

Informations sur cette page

GenreExemplaire

Mentions légalesImage(s) : Google/UGent

LangueFrançais

SourceGent (Be), Universiteits Bibliotheek Gent, BIB.JUR.004232

Format (largeur x format)8°

CouvertureParis

Contributeur(s)Vervent-Giraud, Sylvie (révision)

ÉditeurAnne Réach-Ngô (UHA, IUF) ; EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Mentions légalesImage(s) : Google/UGent

Informations sur le fichier

Nom original : 1629 Trésor de la pratique judiciaire-087.jpg

Lien vers le [fichier](#)

Extension : image/jpeg

Poids : 0.13 Mo

Dimensions : 842 x 1296 px

Fichier créé par [Anne Réach-Ngô](#)Fichier créé le 03/03/2019 Dernière modification le 29/07/2024